

UNIVERSITÉ
DE LYON



Par le ministère
de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

fête de la Science

Appel à participation
2020
Métropole de Lyon
et Rhône

La Fête de la Science

Initiée par Hubert Curien en 1991 et organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la Fête de la science propose à tous les publics de tous âges, des milliers d'événements originaux et participatifs, partout en France.

La Fête de la science, c'est l'occasion de sensibiliser les publics à la science et à ses enjeux, de favoriser le partage des savoirs entre chercheurs et citoyens, de valoriser le travail de la communauté scientifique ainsi que de susciter des vocations chez les jeunes.

Des milliers de scientifiques et de médiateurs partagent avec les publics leur enthousiasme pour les sciences, les techniques et les innovations à travers de multiples ateliers, conférences, festivals, spectacles vivants ou encore visites de laboratoires, de Fab labs, de sites naturels et industriels, etc.

Elle accueille plus d'un million de visiteurs chaque année en France. La Région Auvergne-Rhône-Alpes a accueilli à elle seule 176 300 visiteurs en 2019, dont plus de 50 800 en métropole lyonnaise et Rhône.

Appel à participation 2020

**Fête de la Science - 29e édition
du 2 au 12 octobre 2020**

Orientation thématique nationale 2020

Quelle relation entre l'Homme et la Nature ?

Les structures souhaitant proposer un projet lors de cette édition sont invitées à répondre à l'appel à participation jusqu'au

10 avril 2020

date de clôture des inscriptions.

La Direction Culture, Sciences et Société de l'Université de Lyon – CCSTI Lyon-Rhône coordonne la manifestation sur la Métropole de Lyon et le Rhône.

Par le ministère
de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

fête de la Science

Quelle relation entre l'Homme et la Nature ?

Participez !

Du 2 au 12 octobre 2020





QUELLE RELATION ENTRE L'HOMME ET LA NATURE ?

Ce thème permettra au public de s'interroger sur son rapport à la Nature et son impact sur celle-ci, de lutter contre certaines idées reçues persistantes et d'interroger les sciences de façon transversale ; en voici quelques exemples :

- BIODIVERSITÉ : Quel rôle l'Homme peut-il jouer dans la préservation de la biodiversité ?
- CLIMAT : Quel est l'impact des activités humaines sur le changement climatique ?
- ÉNERGIE : Notre utilisation des ressources peut-elle mettre la planète en danger ?
- ESPACE : Peut-on quitter notre planète et aller vivre ailleurs dans l'Univers ?
- OCÉANS : Comment faire face à la pollution plastique des océans ?
- ALIMENTATION : Quelle mode de consommation alimentaire et quelle agriculture pour une bonne santé et préserver les sols ?
- SANTÉ : La mondialisation contribue-t-elle à propager les maladies ? Quels nouveaux traitements nous offre la Nature ?
- NUMÉRIQUE : Le big data et l'IA peuvent-ils contribuer à accélérer les transitions et à une meilleure relation Homme-Nature ?
- INNOVATION : L'observation de la Nature permet-elle à l'Homme d'inventer, de créer de nouvelles solutions (bio-mimétisme) ?
- ECONOMIE : L'écologie nous permet-elle de repenser l'économie ?
- DROIT : Quelle place pour la Nature dans nos lois ?
- ANTHROPOLOGIE : Quelle approche de la Nature par les différentes cultures et sociétés humaines ?

Cette orientation nationale fait écho à des temps forts de l'actualité scientifique prévus cette année :

- L'ONU a proclamé l'année 2020 comme « [Année internationale de la santé des végétaux](#) » ;
- La France accueillera le [Congrès de l'Union internationale pour la préservation de la Nature](#) (IUCN 2020), à Marseille en juin 2020 ;
- L'année 2020 est également celle où [l'Accord de Paris](#) sur le changement climatique entrera officiellement en vigueur.

Pourquoi participer à la Fête de la Science ?

C'est l'occasion de :

- Partager, échanger et valoriser vos savoirs et savoir-faire
- Rencontrer un public diversifié - composé de familles, d'élèves, d'étudiants, d'amateurs et de spécialistes de sciences pour lui faire découvrir des applications scientifiques et partager des questionnements sur des sujets d'actualité, de manière concrète, accessible et passionnante
- S'intégrer dans un réseau d'acteurs diversifiés pour partager, co-construire et ainsi initier et poursuivre de nouvelles collaborations
- Bénéficier du rayonnement médiatique de la manifestation ainsi que d'un accompagnement personnalisé dans la mise en place de votre projet.

Qui peut participer ?

Toute personne, laboratoire, établissement d'enseignement secondaire ou supérieur, association, acteur culturel, musée, entreprise, collectivité, médiathèque, artistes, etc, en lien direct ou indirect, avec le monde de la recherche, des techniques, et/ou de l'innovation.

La diversité des porteurs de projet participe à la richesse et le succès de la Fête de la science depuis plus de 28 ans.

Engagement

En participant à la fête de la Science vous vous engagez à :

- Respecter les critères de labellisation (cf page suivante)
- Respecter le calendrier proposé
- Respecter les consignes de communication données par la coordination départementale

Les règles de participation

Les critères nationaux :

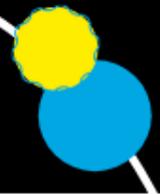
- Les actions proposées doivent être gratuites, laïques, apolitiques, non dogmatiques et non marchandes ;
- Elles doivent être programmées entre le 2 et le 12 octobre, le choix de la durée de participation est libre à chacun ;
- L'information scientifique doit être validée, concrète et accessible au public, dans le fond comme dans la forme ;
- Les animations devront être conviviales, originales et, si possible, interactives et ludiques.

Critères de participation

Pour l'édition 2020, la Direction Culture, Sciences et Société de l'Université de Lyon encourage à :

- Étendre l'événement sur l'ensemble du territoire du Rhône afin de le rendre accessible à de nouveaux publics
- Renforcer la participation des entreprises, des bibliothèques, des médiathèques, pas assez représentées dans les éditions précédentes
- Proposer aux jeunes de valoriser eux-mêmes leurs projets dans les établissements scolaires
- Proposer des visites de lieux habituellement inaccessibles

Comment participer ?



1 - Définir votre projet :

Cette année, la thématique générale s'articule autour de la question « Quelle relation entre l'Homme et la Nature ? ».

La Fête de la Science est la fête de toutes les sciences, vous pouvez donc aborder cette thématique sous tous les angles et les formes que vous souhaitez. Le croisement des disciplines est fortement encouragé.

Alors, quel sera votre projet ?

2 - Quelle forme de médiation proposez-vous et à qui vous adressez-vous ?

Visites de laboratoires, portes ouvertes d'entreprises, expériences insolites, exposition, jeux, conférences, cafés des sciences, spectacles, tables rondes, projections de films, ateliers... C'est à vous de proposer la forme !

Votre projet peut être destiné au grand public et/ou au public scolaire. Dans ce second cas, il est important de cibler les niveaux scolaires auxquels vous souhaitez vous adresser.

3 - Inscrivez votre projet

Le dépôt de votre projet se fera directement en ligne via une plateforme du Ministère dont l'adresse sera communiquée ultérieurement.

Les données renseignées dans votre fiche projet seront examinées en vue de sa labellisation. Il est donc demandé de remplir le plus précisément possible la description de votre action.

Attention, la date limite pour l'inscription des projets est le **10 avril 2020**

Au-delà de cette date aucun projet ne pourra être accepté !

En attendant d'avoir le lien vers cette plateforme, merci de nous indiquer par retour de mail **vos volonté de participer ! Vous recevrez directement la bonne adresse pour la saisie de votre projet.**

4 - Labellisation :

Pour être labellisé « Fête de la Science » et figurer dans les différents programmes (programmes grand public et scolaire locaux, programmes régional et national), votre projet sera soumis à une expertise scientifique et culturelle qui prendra en compte les critères précédemment cités.

Calendrier prévisionnel 2020

- Février : lancement de l'appel à participation
- Jeudi 19 mars : 1^{ère} réunion de coordination départementale
- De février au **10 avril** : inscription en ligne de vos projets
- Mai : labellisation des projets soumis
- Juin : 2^{ème} réunion de coordination départementale
- Juin – Juillet : réalisation des programmes grand public et scolaire
- Septembre : 3^{ème} réunion de coordination départementale : distribution des outils de communication
- **Du 2 au 12 octobre : Fête de la Science**
- Novembre/ décembre : bilan

Contacts

Coordination de la Fête de la Science Métropole
de Lyon et Rhône

Université de Lyon
Direction Culture, Sciences et Société
CCSTI Lyon Rhône

[fetedelascience-lyon-rhone
@universite-lyon.fr](https://fetedelascience-lyon-rhone@universite-lyon.fr)

Retrouvez toutes les informations Fête de la
Science sur le **portail Pop'Sciences** :
<https://popsciences.universite-lyon.fr>

Si vous avez des questions particulières, des
propositions, besoin de conseils, etc., n'hésitez pas à
vous à manifester auprès de la coordination Lyon -
Rhône.

